



31 MARS 2021

RÉUNION PUBLIQUE

**Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
arrêté par le conseil municipal du 30 octobre 2019**

(Cette réunion est fixée sous réserve que la gestion de la crise sanitaire le permette)

DATE : Mercredi 21 avril 2021
HORAIRE : 17h00
LIEU : Salle des Fêtes (2, route du Violon, 83600 Les Adrets-de-l'Estérel)

Par délibération du 30 octobre 2019, le Conseil Municipal a arrêté le projet de PLU qui a été soumis pour avis aux personnes publiques associées.

Parmi celles-ci, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ont émis en mars 2020 des observations et avis défavorables qui ont contraint la nouvelle municipalité installée en mai 2020 à procéder à leur examen.

Il en est résulté, après une réflexion approfondie et des réunions avec les services de l'Etat, que le projet de PLU ne respectait pas les dispositions du Plan de Prévention des Risques naturels d'Incendies de Forêt (PPRIF) et que plusieurs zones classées en AU (zone d'urbanisation future non constructible) devaient être classées en N (zone naturelle).

D'autres points étaient également critiqués tels que la prévision de croissance démographique incompatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale(SCOT) et le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CAVEM.

Afin de se mettre en conformité avec les observations des services de l'Etat, la municipalité n'avait donc pas d'autres choix que d'apporter les modifications appropriées au PLU arrêté en octobre 2019 et, par voie de conséquence, d'arrêter un PLU plus conforme.

Le projet de ce PLU est aujourd'hui prêt à être arrêté par délibération du conseil municipal.

Il fera l'objet d'une nouvelle consultation écrite des personnes publiques associées puis sera soumis à l'enquête publique.

Au préalable et dans le cadre d'une concertation, le public pourra prendre connaissance du projet, sous forme de synthèse, en assistant à la réunion publique de présentation qui aura lieu en Mairie le mercredi 21 avril 2021 à 17 h.

Le Maire,
Jean-Pierre KLINHOLEFF

